



## Deborah Glendinning

Associée, Litiges

.....

### Toronto

[\(416\) 862-4714](tel:(416)862-4714)

[dglendinning@osler.com](mailto:dglendinning@osler.com)

.....

Admission au Barreau: Ontario, 1990

### Domaines d'expertise

- [Actions collectives](#)
- [Aliments et boissons](#)
- [Commerce de détail et biens de consommation](#)
- [Gestion de risques et réponse aux crises](#)
- [Litiges en droit des sociétés et des valeurs mobilières](#)
- [Litiges en droit des sociétés et en droit commercial](#)
- [Litiges relatifs à la protection de la vie privée et des données](#)
- [Produits pharmaceutiques et sciences de la vie](#)
- [Responsabilité du fait du produit](#)
- [Services bancaires et financiers](#)
- [Technologie](#)

Deborah est associée au sein du secteur du litige. Sa pratique, qui s'étend à l'échelle nationale, englobe la défense et la prestation de conseils stratégiques liés à la prévention des actions collectives multiterritoriales complexes et critiques pour les entreprises et à d'autres actions globales importantes, notamment des litiges bancaires et commerciaux, des litiges touchant le droit des sociétés et la responsabilité du fait des produits et des actions pour négligence.

Deborah a notamment agi à titre de conseillère-coordonnatrice nationale auprès d'une grande société de produits de consommation dont les dossiers en matière de litige nécessitaient une surveillance stratégique et une coordination à l'échelle internationale. Au cours des 20 dernières années, elle a également représenté des clients dans le cadre d'affaires qui se sont soldées par des décisions novatrices en matière de certification pour ce qui est de la procédure et de la preuve, agi à titre de conseillère-coordonnatrice dans le cadre de causes transfrontalières et offert des conseils et de l'aide aux sociétés souhaitant mettre en place des mesures afin d'éviter d'être poursuivies dans le cadre d'actions collectives. Deborah est une juriste à l'esprit novateur, axée sur les résultats et la prestation de solutions d'affaires.

Elle prononce fréquemment des conférences et publie souvent des articles portant sur les actions collectives transfrontalières et multiterritoriales complexes et sur la gestion des risques. Elle a élaboré et enseigné des programmes de formation en plaidoirie. Elle a été coprésidente du sous-comité international de l'American Bar Association sur les actions collectives. En 2014, en 2015 et en 2016, Deborah a compté parmi les 25 meilleures avocates dans le domaine du litige au Canada, selon *Benchmark Canada*.

## Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business** : reconnaissance en règlement des différends : actions collectives (défense); reconnaissance en litige : responsabilité du fait du produit
  - **The Canadian Legal Lexpert Directory** : reconnaissance en matière d'actions collectives; reconnaissance en litige : responsabilité du fait du produit
  - **Best Lawyers in Canada** : reconnaissance en matière d'actions collectives
  - **Legal 500** : reconnue comme avocate de premier plan, règlement des différends (Ontario)
  - **Benchmark Litigation Canada** : reconnaissance en matière d'actions collectives; reconnaissance en règlement des différends; reconnaissance en responsabilité du fait du produit et du rappel
  - **Who's Who Legal** : reconnaissance au Canada dans le domaine de la faute professionnelle; reconnaissance à l'international dans le domaine de la faute professionnell
  - **Lexpert Special Edition** : reconnaissance en litige
- 

## Qualifications

### Formation

- Université d'Ottawa, LL.B.
  - Université de Toronto, B.A.
- .....

### Langues

- anglais
- .....

### Associations professionnelles

- Barreau de l'Ontario
- Association du Barreau canadien
- Metropolitan Toronto Lawyers Association

- Advocate's Society
- American Bar Association